

AVIS D'APPEL A LA FORMATION

Le Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ) est une initiative du Gouvernement du Burundi créé par le Décret n° 100/107 du 07 Avril 2021. Il est mis en place dans l'optique de résoudre le problème épineux du chômage des jeunes.

Dans la mise en œuvre de ses activités, le PAEEJ a fait la formation en métiers l'un des axes stratégiques pour améliorer l'employabilité des jeunes. C'est dans ce cadre que le PAEEJ organise des formations en métiers dans différentes communes comme le montre le tableau ci-dessous :

COMMUNES	ZONES	METIER
GISURU	GISURU	CARRELAGE
	NYABITARE	AUDIOVISUEL
MUYINGA	BWASARE	MECANIQUE MOTOS
	MUYINGA	PLOMBERIE
BUBANZA	BUBANZA	MAROQUINERIE
	KIVYUKA	PLOMBERIE
MUGINA	BUTAHANA	ELECTRICITE DOMESTIQUE
	RUGAJO	COIFFURES DAMES
NTAHANGWA	KAMENGE	MECANIQUE AUTOMOBILE
BURURI	KAJONDI	AUDIOVISUEL
MUSONGATI	MUZYE	PLOMBERIE
RUTANA	RUTANA	NETTOYAGE DES LOCAUX
RUMONGE	RUMONGE	NETTOYAGE A SEC
MUHANGA	GAHETA	AUDIOVISUEL
	MUHANGA	TRICOTERIE
GISHUBI	BUKIRASAZI	FABRICATION DES SAVONS
	GISHUBI	ART CULINAIRE
MURAMVYA	MURAMVYA	ART CULINAIRE
	SHOMBO	FABRICATION DES SAVONS
NYABIHANGA	MBOGORA	FABRICATION DES SAVONS
SHOMBO	NYABIKERE	ELECTRICITE DOMESTIQUE
	RUSI	MENUISERIE

Le PAEEJ invite les jeunes des zones ci-haut citées qui désirent bénéficier d'une formation dans ces domaines à s'inscrire en ligne sur le **site web du PAEEJ « paej.bi »** ou aux bureaux des animateurs communaux du PAEEJ au plus tard le **21/08/2026 à 13h00**. Seuls les candidats retenus seront contactés. Les jeunes éligibles pour bénéficier de ces formations sont les jeunes chômeurs résidents dans les zones ci-haut citées et âgés entre 16-40ans.

Le Coordonnateur National du PAEEJ

Prof. Désiré MANIRAKIZA

